

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme St Onge,  
337, rue Sherbrooke,

LE  
**MESSAGER**  
DE



**SAINTE ANN**

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

Imprimé par O. DARVEAU, Québec

## DECLARATION

---

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis; 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> de chaque mois, et se paie d'avance.

---

---

## LE MESSAGER

DE

## SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

*Rédaction* : RÉV. M. J. R. ROY.

*Administration* : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

*Adresses* : Rimouski, P. Q., Canada.

---

**LE MESSAGER**

DE

**SAINTE ANNE**

---

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE

**SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE**

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

SOMMAIRE. — Tombeau de saint-Joachim, 133. — Les peines du purgatoire, 133. — Bulletin, 142. — Actions de grâces, 149. — Recommandations, 151. — Dons, 152.

---

**TOMBEAU DE ST.-JOACHIM ET DE STE-ANNE.**

---

Au mois d'avril dernier, la *Revue Biblique* des RR. PP. Dominicains de Paris a publié une conférence donnée, à Jérusalem, par le R. P. Léon Cré, des Pères Blancs d'Afrique, gardiens de la Basilique de Sainte-Anne dans la Ville-Sainte. Cette conférence est intitulée : *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne, sous l'Antique Basilique de Sainte-Anne, à Jérusalem*. Nous croyons que nos pieux lecteurs seront vivement intéressés par la lecture de cet important document ; voilà pourquoi nous le publions en entier, faisant précéder, pour plus de clarté, en sous-titre particulier,

chaque partie de l'idée principale qui s'y trouve développée.

Pour la plus grande gloire des saints époux Joachim et Anne, de leur Auguste et Immaculée Fille, Marie, et de leur Petit-Fils, le Divin-Maitre Jésus !

SOUS L'ANTIQUE BASILIQUE DE SAINTE-ANNE.

Monsieur le Consul général,

Mes Révérends Pères,

Messieurs,

Le tombeau de sainte Anne : tel est le sujet marqué pour aujourd'hui dans le programme des Conférences historiques et archéologiques de Saint-Etienne.

Laissez-moi exposer brièvement la raison du choix de notre sujet, qui répond, je crois, à la devise de la *Revue Biblique* des RR. PP. Dominicains : Du neuf et du vieux. *Nova et vetera.*

En 1888, M. Mauss, qui a eu l'honneur de restaurer l'église Sainte-Anne et le mérite exceptionnel de réparer chaque portion du vieil édifice, avec un soin extrême, en lui laissant exactement ses proportions, ses pierres elles-mêmes, en un mot son cachet d'antiquité, M. Mauss, dis-je, publiait en 1888, une brochure remarquable, intitulée : *La Piscine de Bétléesda à Jérusalem.* Vers la fin de son bel ouvrage, l'honorable architecte blâmait déjà, avec une louable discrétion, du reste, ceux qui voulaient faire vénérer le Tombeau de sainte Anne, sous la basilique nationale.

A défaut d'autre lieu connu, les gardiens indiquaient, je l'avoue, la citerne située en arrière de l'auguste crypte de la Nativité de la très sainte Vierge, comme l'emplace-

ment probable où avaient reposé jadis les reliques de saint Joachim et de sainte Anne.

Mais qui ne l'a constaté pour son compte personnel ? une critique courtoise est souvent plus utile que les louanges. Remarquant, d'une part, le bien fondé de l'observation de M. Mauss sur la configuration de la seconde grotte, laissée dans le roc en manière de citerne ; lisant et relisant, d'autre part, dans les récits des anciens pèlerins, l'affirmation nette et précise de la présence du tombeau en question près, tout près de la grotte de la Nativité, j'aboutis au raisonnement suivant. On doit croire au témoignage de témoins oculaires, qui n'ont aucun intérêt à dénaturer ou à déguiser la vérité. Donc, je dois croire, et M. Mauss qui affirme n'avoir jamais vu trace de tombeau dans la susdite citerne, et aussi les anciens pèlerins qui affirment avoir vu et touché le précieux tombeau tout près de la crypte de la Nativité de la très sainte Vierge. Acceptons l'une et l'autre de ces données : 1° le tombeau est près, *juata*, tout près de la crypte auguste — 2° et ne fut jamais en arrière, vers l'orient, dans la citerne. Le bon sens me crie que le tombeau ne fut jamais en avant du sanctuaire, vers l'occident où se trouvent la base du pilier de l'église supérieure et un petit transept. Il doit donc se trouver soit au nord, soit au sud, où nous ne voyons que du rocher.

Maintenant, si le mot latin des vieux récits : *Juata*, que je traduis par *tout près, tout contre*, doit être pris dans une acception un peu large, c'est dans les parois rocheuses qui avoisinent le sanctuaire au sud, au nord, ou même à l'est, derrière la citerne qu'on peut espérer légitimement retrouver la belle chambre taillée dans le roc, où les pèlerins vénéraient encore le tombeau il y a trois ou quatre siècles.

Si nous cherchions ?

Nous avons cherché. Et tout à l'heure, je l'espère, Messieurs, vous aurez la joie de constater par vous-même que vraiment nous avons retrouvé l'antique tombeau de saint Joachim et de sainte Anne, les glorieux parents de la très sainte Vierge, mère de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Cependant, à la nouvelle de nos fouilles et de notre succès, M. Mauss, qui préparait un fort bel article sur l'église d'Abou-Gosh en Palestine, pour le numéro de mars dernier de la *Revue archéologique*, M. Mauss juge opportun d'ajouter une dizaine de pages à notre intention, et crut prudent de nier la possibilité même de la découverte, sous prétexte qu'il n'y eut jamais, sous notre église, qu'une seule grotte à laquelle il dut lui-même, lors de la restauration, annexer une vulgaire citerne complètement incon nue des anciens.

Au sujet des termes un peu violents de la dernière attaque que l'honorable architecte regrettera, nous garderons le silence. Bien plus, vous nous permettrez, Messieurs, de remercier publiquement M. Mauss de sa première critique : celle-ci fut le point de départ et le stimulant de nos recherches.

Mais nous devons à d'autres un plus cordial remerciement : à l'ami qui nous signala cette dernière attaque et séjournait, alors, au couvent de Saint-Etienne ; de même, au savant collaborateur, à l'obligeant supérieure de Notre-Dame de France qui a bien voulu prendre vigoureusement notre défense, sans même nous prévenir.

Enfin, à moins d'une autorisation spéciale, nous ne voulions pas enlever une seule pierre à la Basilique, por-

tion sacré du domaine national. La petite fouille projetée fut autorisée sur-le-champ par l'esprit libéral et patriotique de M. Charles Ledoux. Aidez-nous, Messieurs, à remercier très chaleureusement M. le Consul général de France.

L'opinion générale place, de nos jours, le tombeau de saint Joachim et de sainte Anne à Gethsémani, sur le flanc droit de l'escalier monumental qui descend au tombeau de la sainte Vierge, en l'église de l'Assomption.

Il n'en fut pas toujours ainsi. A Dieu ne plaise ! Messieurs, que, avant d'avoir trouvé des témoignages nombreux et péremptoirs, je tente jamais de discréditer un endroit vénéré de tous comme Lieu-Saint. Pour vous rassurer, Messieurs, et enlever les pieuses et légitimes inquiétudes de quelques-uns, nous citerons d'abord certains passages de plusieurs auteurs célèbres contemporains : M. le comte de Vogüé, le cher Frère Liévin, Son Em. le cardinal Lavigerie, le R. P. Rocchi, moine grec basilien du couvent Gratta-Ferrata, Mgr Mislin et le R. P. Bassi, jadis historiographe de Terre-Sainte.

Nous rapporterons ensuite des attestations des vieux pèlerins.

Quand, en remontant de siècle en siècle, les textes finiront par manquer, nous appellerons la basilique elle-même en témoignage : ses pierres vénérables prendront une voix.

Quand manquera toute preuve historique, nous descendrons dans la crypte, la pioche à la main, et nous creuserons, pour la plus grande gloire de Dieu et la glorification des illustres parents de la très sainte Vierge.

Si alors, à l'endroit précis indiqué par les livres, à

l'emplacement le plus sacré de la Basilique de Saint-Anne, et forrant sous l'autel ce qu'on appelait : CONFESSIO, dès les premiers siècles du christianisme, nous trouvons, suffisamment conservé, malgré les pieux larcins des fidèles, et ses dix-neuf siècles d'existence, un caveau sépulcral, taillé dans le roc à la manière des tombeaux hébreux, vous aurez bien le droit, messieurs, de redire en toute joie avec nous : Voilà vraiment le Tombeau de sainte Anne.

LÉON CRÉ,

Missionnaire d'Afrique.

(A suivre.)

---

### PEINES DU PURGATOIRE.

---

Il y a la peine du *dam*, c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu. Saint Jean Chrysostome dit : *supposez tous les tourments du monde, vous n'en trouverez point qui égale celui d'être privé de la vue béatifique de Dieu.*

Dans la vie présente, il est vrai, nous ne saurions comprendre toute la rigueur de ce supplice, parce que nous connaissons trop peu le souverain bien pour lequel nous sommes créés. Mais dans l'autre vie, cet ineffable bien apparaît aux âmes comme le pain à un homme affamé, comme l'eau vive à celui qui meurt de soif, comme la santé à un malade torturé par de longues souffrances ; il excite en lui ses désirs brulants qui les tourmentent sans pouvoir se satisfaire.

Il y a aussi la peine du *sens*. Voici un fait extraordinaire que nous rapporte le vénérable Bède et qui peut

nous donner une idée des tourments qu'endurent, quant au sens, les saintes âmes du purgatoire.

L'Angleterre a été témoin de nos jours, écrit Bède, d'un prodige insigne, comparable aux miracles des premiers siècles de l'Eglise. Pour exciter les vivants à craindre la mort de l'âme, Dieu a permis qu'un homme, après s'être endormi du sommeil de la mort, revint à la vie corporelle et révélât ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Les détails effrayants, inouis qu'il raconta, et sa vie de pénitence extraordinaire qui répondait à ses paroles, produisirent dans tout le pays la plus vive impression. Je résumerai les principales circonstances de cette histoire.

Il y avait dans le Northumberland un homme appelé Drithelme, qui vivait fort chrétiennement avec toute sa famille. Il tomba malade, et son mal s'aggrava de jour en jour au point qu'il fut enfin réduit à l'extrémité, et mourut à la grande désolation de sa femme et de ses enfants. Ceux-ci passèrent la nuit en pleurs auprès de son corps ; mais le lendemain, avant de l'ensevelir, ils le virent tout à coup reprendre la vie, se soulever et se mettre sur son séant. A cette vue ils furent saisis d'une telle frayeur qu'il prirent tous la fuite, à l'exception de la femme, qui resta seule toute tremblante avec son mari ressuscité. Il la rassura aussitôt : Ne craignez point, lui dit-il, c'est Dieu qui me rend à la vie : il veut montrer en ma personne un homme ressuscité de la mort. Je dois vivre encore quelque temps sur la terre ; mais ma nouvelle vie sera bien différente de celle que j'ai menée jusqu'ici.

Alors il se leva plein de santé, s'en alla droit à l'église du lieu, et y demeura longtemps en prière. Il ne rentra chez lui que pour prendre congé de ceux qui lui

avaient été chers sur la terre, il leur déclara qu'il ne voulait plus vivre que pour se préparer à la mort et les engagea tous à en faire autant. Puis ayant partagé ses biens en trois parts, il en donna une à ses enfants, une autre à sa femme et se réserva la troisième pour en faire des aumônes. Quand il eut tout distribué aux pauvres et se fut réduit lui-même à une extrême indigence, il alla frapper à la porte d'un monastère et supplia le supérieur de le recevoir comme un religieux pénitent, qui serait le serviteur de tous les autres.

Le Supérieur lui donna une cellule à l'écart, qu'il habita le reste de sa vie. Trois exercices partageaient tout son temps, la prière, les plus durs travaux et des pénitences extraordinaires. Les jeûnes les plus rigoureux étaient pour lui peu de choses ; de plus, on le voyait en hiver se plonger dans l'eau glacée et y demeurer des heures et des heures en prières, jusqu'à réciter tous les psaumes du psautier de David.

La vie si mortifiée Drithelme, ses yeux toujours laissés, les traits mêmes de son visage, dénotaient une âme frappée de la crainte des jugements de Dieu. Il gardait un silence perpétuel, mais on le pressait de dire pour l'édification des autres ce que Dieu lui avait montré après sa mort. Alors il racontait ainsi sa vision.

Au sortir de mon corps, je fus accueilli par un personnage bienveillant qui me prit sous sa conduite, il avait le visage rayonnant et paraissait environné de lumière. Nous arrivâmes dans une vallée large, profonde, et d'une étendue immense, toute de feu d'un côté, toute de neige et de glace de l'autre, ici des brasiers et des tourbillons de flammes, là le froid le plus intense et le souffle d'un vent glacial.

Cette vallée mystérieuse était pleine d'âmes innombrables qui, agitées, comme par une furieuse tempête, se portaient sans cesse d'un côté à l'autre. Quand elles ne pouvaient supporter la violence du feu, elles cherchaient à se rafraîchir au sein des glaces et des neiges ; mais n'y trouvant qu'un nouveau supplice, elles se rejetaient au milieu des flammes.

Je considérais avec stupeur ces changements continuels de nouveaux tourments, et aussi loin que ma vue pouvait s'étendre, je ne voyais que des multitudes d'âmes, qui souffraient toujours et n'avaient jamais de repos. Leur seul aspect inspirait l'effroi. Je crus d'abord que je voyais l'enfer ; mais mon guide, qui marchait devant, se tourna vers moi et me dit : Non, ce n'est pas ici l'enfer des réprouvés comme vous le pensez. Savez-vous, continua-t-il, quel est ce lieu ? — Non, répondis-je, — Sachez, répondit-il, que cette vallée où vous voyez tant de feu et tant de glace, est le lieu où sont punies les âmes de ceux qui ont négligé toute leur vie de se confesser et qui ont différé leur conversion jusqu'à la fin. Grâce à une miséricorde spéciale de Dieu, ils ont eu avant de mourir le bonheur de se repentir sincèrement, de confesser et de détester leurs péchés. C'est pourquoi elles ne sont point réprouvées, et entreront dans le royaume des cieux au grand jour du jugement. Plusieurs même d'entre eux obtiennent leur délivrance avant ce temps, par le mérite des prières, des aumônes et des jeûnes faits par les vivants en leur faveur, surtout par la vertu du Sacrifice de la Messe, qu'on offre pour leur soulagement."

Tel était le récit de Drithelme. Quand on lui demandait pourquoi il traitait si rudement son corps, pourquoi il se plongeait dans l'eau glacée ? il répondait qu'il avait

vu d'autres tourments et un froid autrement rigoureux. Si l'on s'étonnait qu'il put soutenir ces étranges austérités : j'ai vu, disait-il, des pénitences autrement surprenantes à faire. — Aussi, jusqu'au jour où Dieu le rappela à lui, il ne cessa d'affliger son corps, et bien qu'il fût cassé de vieillesse, il ne voulut accepter aucun adoucissement.

Cet événement produisit une profonde sensation en Angleterre ; grand nombre de pécheurs, touchés des discours de Drithelme et frappés par l'austérité de sa vie, se convertirent sincèrement.

Ce fait, ajoute le savant et pieux Bellarmin, me paraît d'une vérité incontestable : outre qu'il est conforme à ces paroles de l'Écriture : *Ils passeront du froid des neiges aux brûlantes ardeurs du feu.* Job XXIV, 19, le vénérable Bède le rapporte comme un événement récent et bien connu. De plus, il fut suivi de la conversion d'un grand nombre de pécheurs, ce qui est un signe des œuvres de Dieu qui a coutume d'opérer des prodiges pour produire du fruit dans les âmes.

---

## BULLETIN.

---

L'ÉGLISE DE SAINT-JOACHIM A ROME. — A l'occasion des noces d'or de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, tous les catholiques de l'univers ont été invités à contribuer à l'érection de l'église de Saint-Joachim dans un des nouveaux quartiers de Rome. Cette église sera un monument de la piété des fidèles envers le Souverain Pontife et elle restera comme un magnifique souvenir des fêtes de son jubilé épiscopal. Elle est aussi destinée à

servir d'église paroissiale aux habitants de cette partie de Rome, appelée *Prati di Castello* et située à une petite distance du Vatican. Enfin elle sera le siège principal et le centre de l'adoration réparatrice des nations catholiques.

Le 20 août 1892, la crypte a été bénite et solennellement livrée au culte ; il s'agit maintenant de terminer l'église supérieure afin de l'offrir au Pape, le 19 février prochain, fin de l'année jubilaire.

M. l'abbé Burgidon qui est le directeur général de l'œuvre a donné dernièrement la liste complète des diocèses qui ont envoyé leur offrande. On voit par cette liste que le Canada a fait plus que sa part, puisqu'il figure au troisième rang avec sa petite population de deux millions de catholiques.

Nous donnons les statistiques les plus intéressantes du tableau qui a été publié, en y ajoutant la population catholique de chaque pays :

	Population cathol.	Offrandes.
France.....	35,500,000.....	\$32,000.00
Italie.....	26,800,000.....	8,000.00
<i>Canada</i> .....	2,000,000.....	5,700.00
Autriche-Hongrie..	24,000,000.....	3,884.00
Espagne....	16,500,000.....	2,468.00
Allemagne.....	15,000,000.....	1,292.00
Etats-Unis.....	10,000,000.....	1,200.00

D'autres pays, comme l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, etc., ont donné quelques centaines de piastres. D'autres enfin n'ont rien donné.

Voici maintenant le compte-rendu des contributions des diocèses du Canada : Québec : \$1,400.00 ; Montréal : \$1,121.00 ; Saint Hyacinthe : \$828.00 ; Ottawa : \$690.00 ;

Rimouski : \$434.00 ; Nicolet : \$416.00 ; Sherbrooke : \$371.00 ; Pontiac : \$172.00 ; Saint-Boniface : \$141.00 ; Saint-Albert : \$20.00. Total, 5,700.

Notre pays figure donc avec honneur en cette circonstance et il faut remarquer que jusqu'à présent, les collectes ont été faites seulement dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa et Saint-Boniface. Celles de Toronto, Kingston et Halifax n'ont pas encore envoyé leurs contributions.

Si les catholiques des autres pays avaient donné autant que ceux du Canada, les collectes de la France se seraient élevées à \$100,000.00, celles d'Italie à \$76,000.00, etc. Bref, au lieu de \$100,000.00 qu'il a reçues, le trésorier aurait à sa disposition la somme de \$500,000.00 qui serait bien plus que suffisante pour terminer l'église jubilaire de Saint-Joachim.

*Semaine religieuse de Québec.*

EGLISE DE L'ASSOMPTION, A JÉRUSALEM. — On est actuellement à construire, à Jérusalem, une église dédiée à Notre-Dame de l'Assomption. La première pierre angulaire a été bénite, au printemps dernier, par le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, en France, et Légat de Sa Sainteté Léon XIII au congrès eucharistique de Jérusalem. L'Église Catholique n'avait pas, dans la ville même d'où l'Auguste Vierge Mère de Dieu, ressuscitée, à été enlevée glorieusement au Ciel par le ministère des Anges, n'avait pas encore, disons-nous, de temple qui commémore ce sublime mystère. L'antique basilique de ce nom appartient aux schismatiques grecs. Mais aujourd'hui nous pouvons dire que cette lacune est remplie : ce sanctuaire s'élève dans la Ville-Sainte ; puisse-t-il être grand, riche, splendide, digne de la Reine du Ciel, digne de l'amour dû à cette divine Mère de nos âmes !

C'est aux Pères de l'Assomption qu'est confiée l'érection comme la garde de ce monument chrétien. Naturellement les ressources nécessaires leur manquent. Ils tendent la main aux fidèles, principalement aux fidèles de France et du Canada. Le R. P. Marcellin a été chargé de cette œuvre. Et nous sommes sûrs que dans les différentes paroisses de ce diocèse où il a pu se présenter, il a été accueilli avec générosité. Certes, ce ne sont pas de telles œuvres qui tarissent nos ressources.

- LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM. — Les Congrès Eucharistiques sont des assemblées de chrétiens convoquées dans le but de faire mieux connaître et plus aimer Jésus-Christ réellement présent dans l'Eucharistie. Ils ont pour objet d'abord de rendre au Très Saint-Sacrement de solennels hommages, puis de fournir aux prêtres et aux chrétiens fervents l'occasion de s'édifier les uns les autres, de se faire connaître réciproquement les pratiques, les œuvres, les projets même relatifs au culte de l'Eucharistie, et par cet échange de vues, par cette mise en commun de la piété et du zèle, de promouvoir en toute manière la première et la plus essentielle des dévotions catholiques.

Le congrès Eucharistique de Jérusalem est la huitième assemblée de ce genre, et, en Orient, Jérusalem a été choisie, parce que Jérusalem est non-seulement la ville du Calvaire, la ville où le Fils de Dieu racheta le monde par sa mort, mais encore la ville du Cénacle, la ville où Il institua la Sainte Eucharistie. Mais à part la sainteté de ce lieu qui impressionne toujours si vivement le pèlerin chrétien, le Congrès de Jérusalem a présenté un intérêt tout particulier : il était présidé par le

délégué du Souverain-Pontife lui-même ; il s'y trouvait réunis des représentants des différents rites en usage en Orient et approuvés par l'Eglise de Rome : or, toutes ces liturgies très anciennes que possèdent ces églises contiennent un culte spécial consacré à la Sainte Eucharistie. Chaque député était heureux de faire connaître la foi de sa mère en ce dogme de l'Eucharistie. C'était une consolation, une jouissance, un nouveau motif d'amour pour les congressistes : une doctrine si pure, si claire, si bien définie, proclamée par tous, quoique reçue par des canaux différents, ne peut provenir que de la source pure et limpide de l'enseignement apostolique.

Cependant l'hérésie, le schisme, les malheurs des temps ont refroidi chez ces peuples, autrefois si fervents, l'amour et la dévotion à Jésus-Hostie. Sur 20 millions de chrétiens dispersés dans ces pays soumis à la puissance musulmane, 1 million seulement sont catholiques, en communion avec le Saint-Siège ; les 19 autres millions sont hérétiques ou schismatiques, ne reconnaissent pas l'autorité du Pape. Cependant ils ont conservé la hiérarchie et le véritable rituel ; conséquemment leurs prêtres sont véritablement prêtres et administrent valablement les sacrements, conséquemment aussi consacrent réellement le corps et le sang de Jésus-Christ. Or, à part le fait que, par suite de leur hérésie ou de leur schisme, Jésus-Christ est chez eux prisonnier et au milieu d'ennemis, ces peuples tiennent le Maître ignoré, abandonné, ils le *traitent véritablement comme le fils d'un père non respectable*. Les catholiques de ces pays ont eux un véritable respect pour le Divin-Hôte des Tabernacles chrétiens, mais le déploiement extérieur du culte qui lui est dû, les saintes pratiques qu'inspire son amour leur étaient inconnus.

Aussi le Congrès Eucharistique de Jérusalem, avec ses communions quotidiennes, ses heures d'adoration, ses processions solennelles du Saint-Sacrement, a-t-il été pour eux, à plus forte raison pour les schismatiques, toute une révélation.

Qui sait si toutes ces prières, tous ces sacrifices, comme cet amour grandissant de Jésus, ne feront pas découler de Son Divin-Cœur, océan de charité et de miséricorde, sur ces malheureuses nations un fleuve de grâces qui les ramènent à la barque de Pierre ?

C'est ce qu'avait espéré le Saint-Père en prenant sous son patronage immédiat le Congrès Eucharistique de Jérusalem. Il y voyait une occasion providentielle d'adresser une fois de plus l'appel de sa charité aux églises schismatiques de l'Orient. Et vraiment le triomphe spontané, éclatant, grandiose, enthousiaste, qu'a reçu au Congrès son délégué comme représentant de Son Autorité Suprême, est bien propre à nourrir dans son cœur paternel la douce espérance que son appel sera entendu.

— Le 24 octobre, au couvent des Sœurs de la Charité, à Rimouski, ont prononcé leurs premiers vœux de religion, comme Sœurs Auxiliaires, Sr Emma Dionne, de Notre-Dame du Portage de Témiscouata, Sr Sophie Migneault de Notre-Dame de l'Assomption McNider, Sr Emélie Lapointe, de Saint-Alexis de Matapédia et Sr Clara Gagnon de Sainte-Cicille du Bic. La cérémonie a été présidée par le Révérend Ph. Côté, procureur de l'évêché et chapelain des Sœurs de la Charité.

— Une retraite, dirigée par les RR. PP. Barolet et Lamontagne, rédemptoristes, a été prêchée à Ste-Cicille du Bic dans la semaine de la Toussaint. Les différents exercices en ont été suivis avec une religieuse et édifiante

punctualité. Nous avons lieu d'espérer que les fruits en seront des plus durables.

— Le 4 novembre, le Révérend M. Jacob Gagné, curé de Ste-Brigite de Maria, avait le bonheur de recevoir l'abjuration de Dlle Jane Harrison et de lui donner sous condition le baptême de la Ste Eglise catholique.

— Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, le 26 octobre, a conféré, dans la cathédrale de Rimouski, le sacrement de confirmation à 33 enfants.

— Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski devant assister à la consécration du nouvel Evêque de Sherbrooke, le 30 novembre, en la fête de Saint André, apôtre, rien de particulier ne sera fait à sa fête patronale cette année.

---

## OBITUAIRE.

---

Le R. P. Charmont, dominicain, qui a été plusieurs années chapelain des Sœurs de la Charité à Rimouski et qui a aussi prêché assez fréquemment des retraites dans ce diocèse, est décédé à Lewiston, le 30 octobre dernier, dans la 75<sup>ème</sup> année de son âge, la 50<sup>ème</sup> de son Sacerdoce et la 34<sup>ème</sup> de sa Profession religieuse.

— Le 6 de ce mois, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, après une longue maladie, le Révérend M. Jérôme Sasseville, curé de Sainte-Foye, près Québec. Le Rév. M. Sasseville est né à Sainte-Anne de la Pocatière le 7 novembre 1826, mais il passa son enfance et sa jeunesse à Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé, où son père M. J. Bte Sasseville alla se fixer et où demeurent encore plusieurs membres de sa famille. Le Rév. M.

Sasseville a fourni une belle carrière de 44 années de travaux apostoliques. De 1851 à 1854 il a été missionnaire de Douglastown, en ce diocèse, desservant toute la côte depuis Gaspé inclusivement jusqu'à Percé. Il était curé de Sainte-Foye depuis 1868. Il est l'oncle du Rév. M. R. Sasseville, vicaire à Saint-Bonaventure.

Ses funérailles ont eu lieu le 9 du courant. Sa Grandeur Monseigneur Bégin, Archevêque-coadjuteur de Québec, a chanté le service et fait l'éloge funèbre du regretté défunt. M. le chanoine D. Vézina, curé aux Trois-Pissoles, représentait Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski.

— Nous recommandons instamment aux prières de de nos abonnués Dame Marie Caroline Dion, veuve de feu Luc Sylvain, décédée à Rimouski, chez son gendre M. N. Bernier, avocat, mardi le 6 de ce mois, à l'âge 71 ans.

Elle était la mère de M. le chanoine Sylvain, supérieur du séminaire de Rimouski et du Dr Emile Sylvain, de Manchester, E. U.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 10 du courant. M. le chanoine Rouleau, curé de la cathédrale, a fait la levée du corps ; le service a été chanté par M. le chanoine Bolduc, curé de Cacouna. Sa Grandeur Mgr Blais a fait l'absoute.

Fervente chrétienne, mère dévouée, amie des pauvres et fidèle servante de sainte Anne, madame Sylvain laisse une mémoire que ses vertus et de longues souffrances ont rendue chère à ses enfants et à tous ceux qui l'ont connue.

R. I. P.

---

### ACTIONS DE GRACES.

---

ST-MATHIEU : Malade depuis plusieurs mois et en danger de perdre l'esprit à cause de ma grande faiblesse, je promis à sainte Anne de publier ma guérison dans le *Messenger* ; grâce à cette grande sainte, aujourd'hui je suis en voie de guérison et capable de remplir mes devoirs envers mes enfants. Merci, ô bonne sainte Anne. *A.D. ép. F.*— Mon mari éprouvait un mal de rein qui le faisait beaucoup souffrir et le rendait incapable de travailler ; sainte Anne

a daigné écouter mes prières. J'accomplis ma promesse en publiant sa guérison dans le *Messenger*. *E. C. ép. B. C.*

— ASSOMPTION : Faveurs obtenues. 3 *abonnées*.

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Reconnaissance à sainte-Anne pour guérison de mal d'yeux. *E. L.* — Autre guérison. *J. B. L.* — SUIBURY : Faveurs obtenues. *Dame H. Charest.*

— ST-GABRIEL : Un époux guéri et plusieurs autres faveurs : actions de grâces à notre Mère. *Une abonnée.* — ASSOMPTION : Merci, ô Sainte-Vierge et Sainte-Anne ! vous m'avez accordé une grande faveur. Pardon d'avoir tant retardé à vous témoigner ma reconnaissance.

*E. Ouellet.* — NEWPORT-POINT : Merci à sainte Anne pour soulagement accordé dans une maladie sur promesse que je fis de faire dire une messe et de publier cette faveur.

Daignez, bonne Mère, me guérir complètement. *Une abonnée.* — FALL-RIVER : 4 abonnés remercient sainte-Anne pour différentes faveurs obtenues, après qu'elles eurent promis de les publier dans le *Messenger* — ST-OCTAVE :

Ma petite fille âgée de 2 ans guérie par l'intercession de Ste-Anne. Merci, bonne Mère ! *J. Gendron.* — STE-FRANÇOISE : Je souffrais beaucoup d'un mal de gorge. Je priai sainte Anne et lui promis de publier ma guérison dans le *Messenger*. J'ai été exaucé. Merci ! bonne et tendre Mère. *Jean Saucier.* — STE-FÉLICITÉ : 10 personnes de cette paroisse nous écrivent pour témoigner à leur tendre mère, sainte Anne, leur vive reconnaissance pour différentes faveurs qui leurs ont été accordées. —

FALL-RIVER : J'avais promis de publier dans le *Messenger* la guérison d'une maladie grave, si cette faveur m'était accordée ; j'ai été exaucé. Merci mille fois, bonne sainte Anne ! *Dame Louis Desrosiers.* — ETATS-UNIS : Arrivés du Canada depuis 4 mois, nous avons tous été visités par la maladie, mon père surtout au point que nous le décomptions. Nous tournâmes nos regards vers sainte Anne. Nous fîmes une neuvaine en son honneur, fîmes chanter une grand'messe et promîmes de faire publier sa guérison si nous l'obtenions. Notre malade est devenu bien mieux. Nous remercions notre sainte Protectrice pour cette faveur et beaucoup d'autres tant spirituelles que temporelles, et nous la prions de vouloir nous conti-

nuer sa bienveillante protection. *D. G. P.* — **ST-OCTAVE** : Une famille remercie sainte Anne pour faveurs attribuées à sa protection. *Une abonée.* — **ST-SIMON** : Guéri d'un violent mal de dents, j'ai négligé de remplir le devoir de la reconnaissance, et sainte Anne me châtie, les douleurs reviennent. Merci, bonne sainte Anne ! Pardon pour ma négligence et ayez pitié de moi. *F. C.* — **ANDOVER, N. B.** : Merci à sainte Anne pour le prompt et sûr rétablissement de mon petit garçon qui s'est cassé une jambe l'hiver dernier. Je m'acquitte avec reconnaissance de la promesse que j'avais faite de le publier. *Un abonné.* — **ST-SIMON** : Sentiments de vive reconnaissance à sainte Anne pour faveurs obtenues. *Une abonée.* — **ST-FABIEN** : Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs accordées à moi-même et à mes enfants. *Une abonée.* — **TROIS-PISTOLES** : Guérison d'un étourdissement qui durait depuis six mois. — **RIMOUSKI** : Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de notre sainte Patronne. — **X.** — **FALL RIVER** : Nous exprimons, ma fille et moi, notre reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *P. B. & A. B.*

---

### RECOMMANDATIONS.

Les œuvres diocésaines ; 17 familles pour grâces particulières ; 10 personnes pour grâces particulières ; plusieurs jeunes gens pour grâces particulières ; 5 pères de familles malades ; 3 mères de familles malades ; 4 personnes malades, 3 prêtres malades ; 5 jeunes filles malades ; 8 familles pour avoir la santé ; 4 enfants malades ; plusieurs enfants malades ; 3 institutrices et leurs élèves, 2 zélatrices ; les membres de la Ligue du Sacre-Cœur ; 10 conversions ; 1 famille éloignée de Dieu ; 20 défunts : 6 aux Etats-Unis ; jeunes gens en danger de perdre la foi ; l'union dans 6 familles ; 12 vocations ; 10 hommes adonnés à la boisson ; 30 pour grâce de persévérance ; succès dans plusieurs entreprises ; 10 grâces d'une bonne mort ; 4 mères et leur famille ; 1 personne très faible, 5 voyageurs ; 11 malades ; plusieurs mères de famille ma-

ladés ; les malades de l'arrondissement du quai à Rimouski ; deux ivrognes ; quatre personnes en danger de perdre l'esprit ; deux jeunes gens pour leur vocation ; 3 grâces particulières ; 3 guérisons ; 12 enfants ; paix dans 3 ménages ; 3 enfants d'un caractère difficile ; 1 enfant au collège ; plusieurs malades.

---

ABONNÉS DÉFUNTS. — Eustache Lebel, décédé le 27 septembre dernier, Rivière-Ouelle ; Dame L. Leughan, Rimouski ; Peter Mallhoney, décédé au Labrador ; Marie Dumais, décédée à Saint Donat ; Joseph Chamberland.

Monsieur l'abbé Lactance Tremblay, décédé en France, Monsieur le chanoine Jean-Joël Prince, décédé le 30 octobre au Séminaire de St-Hyacinthe et M<sup>r</sup> l'abbé Jérôme Sasseville étaient membres de la Société d'une messe, section provinciale.

F.-X. Ross, S. D., Sec.

---

### DONS A STE ANNE.

Une abonnée de l'Isle-Verte, \$1.00 ; Une pèlerine, Métis, \$4.28 ; M. et Mme P. Dumais, Amqui, 35 cts. ; Etienne Côté, Bic, \$1.00 ; Deux pèlerins, 50 cts. ; Mme Ph. Tardif, Assomption, \$1.00 ; M. Suttén LeBoutillier, Gaspé, \$1.00 ; Rév. A. Thibault, Ste-Rose, 65 cts. ; Anonyme, 25 cts. ; Mme J. St-Laurent, Cedar-Hall, 50 cts. ; *Messenger*, \$50 ; Napoléon Côté, Cedar-Hall, 25 cts. ; Dme Abrah. Dumais, Fall-River, 65 cts. ; Rév. E. Dion, ancien curé, Rivière-Ouelle, \$1.00 ; Léandre Jean, St-Simon, \$1.00 ; Anonyme, St-Anaclet, \$1.00 ; Mme P. Deslauriers, Ste-Anne, Painte-au-Père, 25 cts. ; Joseph Pelletier, Amqui, 50 cts. ; Anonyme, 25 cts. ; Alfred Bérubé, Trois-Pistoles, 50 cts. ; Sophie Ouellet, St-Donat, 50 cts. ; Plusieurs personnes de St-Donat, \$1.50 ; Mme Hya, Ouellet, Rimouski, 50 cts.

---

### ERRATA

DANS LE NUMÉRO D'OCTOBRE.

Page 123, 3 <sup>ème</sup> et 16	lignes au lieu de	<i>Litéraux,</i>	lisez	<i>Libéaux.</i>
" " 10 <sup>e</sup>	ligne	<i>Catholica,</i>	"	<i>cattolica.</i>
" " 24 <sup>e</sup>	" "	<i>système</i>	"	<i>système.</i>
" 124 11 <sup>e</sup>	" "	<i>suicait</i>	"	<i>suavaient.</i>

## AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

## AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA  
POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En  
hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7½ hrs., en hiver  
8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations  
chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indul-  
gence).

## TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de  
sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins  
pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année.  
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses,  
50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

## OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis  
l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut véné-  
rer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse  
la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont  
faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obte-  
nues par l'intercession de sainte Anne.

## A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.60 et \$2.50 la doz.

6 Images de Ste Anne. prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts la doz.

9° Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11° Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC